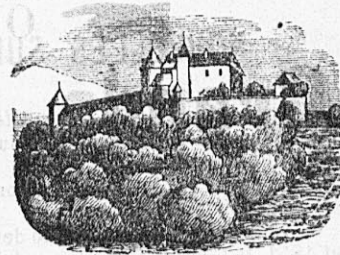




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
 6 mois, » 2 50
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.
 Prix du numéro: 5 cent.
 On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

Prix des annonces et réclames :
 Annonces: Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
 la ligne ou son espace.
 Réclames: 20 cent. la ligne.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 15 novembre 1889.



Voulez-vous, oui ou non, accepter la loi fédérale du 11 avril 1889, concernant la poursuite pour dettes et la faillite?

OUI

Pourquoi?

1. Parce que la loi proposée diminue dans une très forte mesure les frais de poursuite et de liquidation.
2. Parce qu'ainsi, tout en sauvagardant les intérêts des créanciers, elle allège les lourdes charges qui pèsent actuellement sur les débiteurs.
3. Parce qu'elle maintient notre système actuel de la faillite forcée pour les commerçants seuls.
4. Parce qu'elle préserve dès lors les agriculteurs et les ouvriers de cette faillite forcée qui les écrasait avec la loi actuelle.
5. Parce que, sans faire tort au créancier, elle est plus humaine pour le débiteur que les lois qui nous régissent aujourd'hui, qu'elle laisse une vache au paysan, ses outils et ses habits à l'ouvrier, et à tous l'indispensable à la vie d'une famille.
6. Parce qu'elle ne permet pas de dépoigner complètement le débiteur et de lui enlever soit ce qui est nécessaire pour l'exercice de sa profession, soit ce qui est indispensable à l'entretien de sa famille.
7. Parce qu'elle institue le concordat amiable qui facilite le négociant de bonne foi et lui permet de se relever, sans être au préalable mis en faillite et écrasé par les frais.
8. Parce qu'elle accorde au débiteur qui veut remplir ses engagements et verse, après la saisie, un acompte du quart de sa dette, les sursis nécessaires pour payer le solde.
9. Parce qu'elle double nos fêtes, c'est-à-dire l'époque où toute poursuite est défendue.

10. Parce qu'elle dispense le débiteur victime d'un créancier trop ardent ou le créancier à la merci d'un débiteur peu scrupuleux de se livrer à toute une série de procédés juridiques pour faire valoir leurs droits.
11. Parce qu'elle supprime cette foule de méchants procès de forme qui ruinent le débiteur malheureux et finissent par eng'outir les prétentions du créancier.
12. Parce qu'elle simplifie les rouages de la poursuite, qu'elle est claire, qu'elle est précise et qu'elle permet à chacun de se rendre compte lui-même de ses obligations et de ses droits.
13. Parce qu'elle abolit toute une catégorie d'intermédiaires inutiles et coûteux dont l'intérêt est de multiplier les procès et les frais, cela au plus grand détriment soit du créancier, soit du débiteur.
14. Parce qu'elle a pour but l'intérêt bien entendu à la fois du créancier et du débiteur.
15. Parce qu'elle met une loi unique à la place de ces 25 législations différentes, de telle sorte que tout citoyen, dans quelque partie de la Suisse qu'il ait affaire, connaît la loi par laquelle il est régie.
16. Parce qu'au lieu des 581 articles de notre législation fribourgeoise sur la matière, elle supprime ce labyrinthe et le remplace par un code simple et clair en 335 articles.
17. Parce qu'en résumé elle constitue un bienfait pour le canton de Fribourg et pour la Suisse entière.

La loi sur la poursuite et l'agriculture.

Le comité de la Société des agriculteurs suisses publie l'appel dont voici la traduction:

Chers agriculteurs!

La votation concernant la loi sur la poursuite pour dettes est fixée au dimanche 17 novembre prochain.

Cette loi est extrêmement importante; elle s'ingère profondément dans toutes les relations civiles et commerciales. La loi a été expliquée et discutée aux divers points de vue de tous les intéressés. Il était aussi du devoir du comité de la Société des agriculteurs suisses d'examiner le projet et de discuter la situation de l'agriculture suisse vis-à-vis de celui-ci.

C'est à la suite de cette examen sérieux que nous vous recommandons l'acceptation de la loi.

Avant tout, la loi amène de l'uniformité et de la clarté dans le territoire de la Confédération, au lieu d'un embrouillamini au milieu duquel on ne pouvait se retrouver qu'avec le secours coûteux d'hommes compétents.

Le commerce est ainsi facilité; l'agriculture y gagnera aussi directement et indirectement; car ses relations d'affaires dépassent souvent les frontières du canton.

La loi a tous les égards possibles envers le paysan comme débiteur. Les mêmes conséquences heureuses qu'ont eues quelques dispositions du code des obligations pour le petit paysan, nous pouvons les attendre de l'introduction de la saisie et l'exclusion de la faillite pour l'agriculteur. La loi est humanitaire; elle laisse au cultivateur qui compte sur le produit de ses récoltes le temps de se procurer de l'argent; elle lui laisse l'indispensable et empêche par de nombreuses et sages prescriptions qu'il ne soit chassé inutilement de sa ferme et que son bien ne soit gaspillé.

La loi ne néglige pas non plus les intérêts du créancier; elle empêche des discussions sans nombre et inutiles dans lesquelles la somme due n'est pas en proportion avec le montant de la liquidation forcée.

Elle accorde le plus grand soin à l'administration et à l'utilisation du gage, contribue à l'affermissement et au relèvement du crédit foncier. Si la loi a égard au débiteur honnête, elle menace par contre le débiteur déloyal des punitions et de toute la sévérité de la législation sur la faillite. La loyauté et la confiance dans les rapports entre créancier et débiteurs sont efficacement protégées. L'unification du droit, comme aussi le fait d'une surveillance fédérale, aura pour résultat que le capitaliste osera engager son argent contre hypothèque aussi hors du canton et que l'agriculteur pourra chercher du crédit dans d'autres cantons.

Chers concitoyens et agriculteurs!

C'est avec une entière conviction que nous vous conseillons d'accepter la nouvelle loi. Nous voudrions aussi vous prier de la protéger contre les attaques nombreuses et non justifiables dont elle a été l'objet par une participation nombreuse et affirmative à la votation, en sorte qu'il en résulte plus d'unité dans notre patrie et plus de prospérité chez les confédérés.

Le comité

de la Société des agriculteurs suisses.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 15

LA BELLE TÉNÉBREUSE

PAR JULES MARY

Elle se dresse, égarée; elle prend les mains de Beaufort; elle les serre dans les siennes de toutes ses forces.
 — Quelle folie, dit-elle, quelle folie!... Savez-vous que, si vous étiez arrivé malheur, je vous aurais suivi...
 Et toujours les lèvres dans ce bouquet, qu'elle gardera toute sa vie, elle murmure encore:
 — Pour des fleurs, mon Dieu, pour des fleurs!
 — Puisque je vous aime.
 C'est la première fois qu'il le lui dit, depuis que la tante a exigé de lui le silence. Il manque à son serment, mais il en est entraîné par sa passion. La situation, l'énerverement du péril couru, les larmes de Marceline, tout cela lui fait oublier la promesse faite.
 — Puisque je vous aime, dit-il, et puisque je veux, à tout prix, vous obtenir de vous-même.
 Ils rentrent. Elle a pris le bras de sa tante, qui reste silencieuse et attristée. Elle n'a pas abandonné ses fleurs qui la fascinent, qu'elle ne quitte pas des yeux.

A Grindelwald, il prend congé.
 Et Marceline, très bas, lui glisse à l'oreille:
 — Ne revenez plus! oubliez-moi. Par pitié, partez!
 Il la regarde avec surprise. Pourquoi? Comment, elle lui conseille de partir, quand une heure avant il hasardait sa vie pour satisfaire un caprice! Il a mal entendu. C'est impossible. Il veut qu'elle s'explique, mais elle le salue, les larmes plein les yeux, la porte du chalet se ferme, il ne la voit plus qu'il entend encore: « Par pitié, partez! »
 Il s'en va rêveur.
 Le lendemain, il se présente au chalet. Il n'est pas reçu, on lui répond que les deux dames sont absentes. Et ainsi, plusieurs jours de suite.
 C'est Marceline qui lui ferme la porte. Elle sent qu'elle est trop faible devant lui. Elle ne veut plus le revoir.
 Tous les jours il se présente, et tous les jours il reçoit de la petite Suisse qui accourt à son coup de sonnette, la même réponse:
 — Ces dames viennent de sortir!
 Un jour il lui glissa un louis dans la main.
 — Tu mens. Laisse-moi entrer...
 Le moyen est éloquent et persuasif. La bonne le laisse passer.
 — Je n'ai menti qu'à moitié, dit-elle, madame est sortie, mademoiselle seule est au salon.
 Il y accourt. Marceline est là, en effet. Elle l'a aperçu par la fenêtre à travers le feuillage et les fleurs. Elle aurait désiré faire, mais elle s'est senti les jambes brisées.
 Il la salue. Il la considère un moment avec amertume.
 — Puisque vous ne m'aimez pas, dit-il, pourquoi avez-vous

embrassé passionnément les edelweiss de la montagne?
 — Mouvement nerveux. Ne fallait-il pas vous remercier?
 — Pourquoi vous êtes-vous évanouie, si vous ne m'aimez pas?
 — Parce que vous m'aviez fait peur.
 — Que sont devenues ces fleurs?
 — Oh! dit-elle avec effort, je ne sais, elles se sont fanées vite et la bonne les aura jetées...
 Il eut un sourire triste.
 — Si cela est, c'est que vous ne m'aimez pas.
 — Cela est vrai, balbutie-t-elle, fermant les yeux, je ne vous aime pas... tout en reconnaissant que vous méritez d'être aimé... Oh! d'être aimé beaucoup...
 — Pourquoi m'avez-vous supplié de partir?
 — Justement parce que j'ai reconnu que je ne vous aimerais jamais... Alors, à quoi bon nous voir?
 — Est-ce votre volonté formelle... et me la renouvez-vous?
 — Oui... telle est ma volonté... Cela m'eût fait grand plaisir de vous avoir pour ami... Puisque c'est impossible...
 — Adieu, dit-il, vous me faites trop souffrir... Je partirai... Elle est secouée de tremblements. Ses dents claquent. Le tour de ses yeux est noir. Elle ne parle plus qu'avec difficulté.
 — Adieu, monsieur Beaufort, vous oublierez vite, allez. Il la salue et traverse le salon. Sur le seuil, il se retourne. Elle a laissé tomber sa tête sur le guéridon où elle travaillait quand il est entré. Elle ne fait plus un mouvement. Effrayé, il sonne. La bonne accourt.
 — De l'air, dit-il. Votre maîtresse se trouve faible... Dégrafez son corsage... Secourez-la...

ANCE

sur ce chemin en offrant

omme
 le passé,
 devise sera
 ujours:
 DRE BON
 N MARCHÉ!
 'intérêt
 os clients,
 t le notre.

raîche

tenu d'acheter.

ANCE

AVIS

transféré son bureau au
 e la maison de M. François
 à Bulle.
 renseignements, représen-
 tantes et discussions, tracta-
 gieuses.
 Fasel, agent d'affaires.

important

ANDS MÉNAGES

à boulangerie J. SCHNEIDER,
 Clerc, à Bulle: Pain de
 c. le kg., ainsi que avoine,
 e pour engrais, le tout à bas

louer:

de la Loup, au territoire
 s'a dresser au notaire Dupré,
 [733

liquidation.

changement de commerce, le
 à bas prix toutes les mar-
 chandises, telles que draps, toiles
 s pour dames, livres de priè-
 re-ortuaires, laines et cotons,
 es, blouses, corsets, services
 e et quincaillerie.
 fulg-Meyer, à Bulle.
 Z DE L'OCCASION! [116

REVETÉ!!!

LE
 T UNIVERSEL

Plüss-Stauffer
 blement sans rival pour
 les objets cassés, soit en
 ine, bois, etc.
 demi-façons et façons à
 fr.

Imprimerie de la Gruyère,
 trouve également:

is au copal

Plüss-Stauffer
 meubles ternis ou tachés.
 a façons de 60 cent. et

[311
 e Lenz, imprimeur-éditeur.

NOUVELLES SUISSES

Conseil fédéral. — Le Conseil fédéral a répondu négativement à la demande qui lui a été adressée par M. Charles Messing, à Zurich, au nom d'une entreprise suisse pour obtenir l'autorisation d'arborer le pavillon fédéral sur mer.

— En complément de l'arrêté de la Diète du 4 juillet 1851, le Conseil fédéral propose aux Chambres fédérales de prendre l'arrêté suivant :

« Les armoiries de la Confédération consistent en une croix blanche, verticale et alézée, placée sur fond rouge et dont les branches, toutes d'égale longueur, sont d'un sixième plus longues que larges. »

— Le 24 août 1889 est décédé subitement à Colorado Springs (Colorado), ensuite d'une maladie de cœur, John-A. Bovet, ingénieur civil, qui était employé chez MM. Champel et Greene, ingénieurs-conseils, 1755 Lalimmer Street, à Denver (Colorado).

Les personnes qui pourraient fournir des renseignements sur l'origine du défunt sont priées de les adresser à la chancellerie fédérale.

Anarchistes. — Les assises fédérales chargées de juger les anarchistes impliqués dans l'affaire du manifeste se réuniront à Neuchâtel vendredi 20 décembre, à 9 heures du matin.

Elles seront présidées par M. Roguin.

Zurich. — Le Männerchor de Zurich a pris l'initiative d'une souscription dans le but d'élever un monument à la mémoire du compositeur suisse Wilhelm Baumgartner, mort à Zurich, il y a vingt-deux ans. Baumgartner composa la musique du chant populaire *O mein Heimland* et d'autres chants très connus.

Glaris. — Un original de la plus belle eau est mort vendredi dernier à Netstal. C'est un misanthrope nommé Heinrich Spælti, dit Glesing. Pendant plus de quarante-cinq années, il a vécu dans une grotte ou une niche de rochers, située en pleine forêt, se nourrissant de fruits, de racines, de plantes, qu'il recueillait lui-même. Pendant l'hiver, quand il faisait très froid, il se hasarda à descendre au village pour coucher dans une grange. Quand il fut appelé à faire son service militaire, il déserta et se coupa deux doigts de la main droite. Il est mort d'hydropisie et s'est toujours refusé à prendre les médicaments qu'on lui offrait.

Bâle. — Le jeune Otto Hegner, de Bâle, pianiste distingué, âgé de 11 ans, vient de se mettre en route pour une tournée dans l'Amérique du Nord. Une somme de 200,000 fr. a été assurée au père de Hegner qui accompagne son fils de l'autre côté de l'Océan. Une fois sa tournée terminée, le jeune artiste prendra une année de repos qu'il consacra à des études.

Vaud. — M. le duc d'Orléans a visité lundi le stand de la Ponthaise, à Lausanne, accompagné de M. le colonel-divisionnaire Lecomte. Le jeune prince, qui a chassé le tigre, l'an dernier, dans les Indes, a pris une carabine et a fort bien tiré. C'était un tir de volailles. Le prince a gagné un fort beau chapon, dit-on.

— Mardi matin, un homme a été trouvé mort dans la Baye de Montreux. C'est un ouvrier ébéniste qui, rentrant au logis, s'est tué en tombant de la digue, qui longe la rive droite du torrent. Il serait urgent,

La bonne s'empresse... Elle entr'ouvre la robe de Marceline, en haut du corsage...
— Ah ! dit-elle, ce sont ces fleurs fanées qui lui ont porté à la tête... Il n'en faut pas davantage...
Et elle jette les edelweiss sur le guéridon, les edelweiss que la jeune fille cachait dans son sein pour être plus près de son cœur...
Et lorsque Marceline revient à elle, la bonne étant partie, elle trouva Beaufort à ses pieds, lui couvrant les mains de baisers passionnés.
Elle a un geste d'angoisse :
— Monsieur, dit-elle, monsieur, je vous en prie, vous oubliez ce que je vous ai dit...
Mais lui, triomphant, montrant les fleurs :
— Je n'oublie rien... Tu mentais, tu m'aimes !
Alors elle baisse la tête et éclate en sanglots.
Il la laisse pleurer. Cela la soulagera ; mais il reste à ses pieds dans la même posture amoureuse et suppliante.
— Marceline, vous m'aimez, pourquoi dites-vous le contraire ?
Elle essuie ses yeux. Elle est longtemps silencieuse. Puis elle comprend qu'il faut qu'elle parle, que son silence même est une preuve de son amour. Et malgré tout, malgré l'évidence, elle ne veut pas l'avouer, cet amour.
— Ne pensez plus à moi, monsieur Beaufort.
— Plus que jamais j'y penserai, Marceline.
— Notre mariage, en supposant que je vous aime, — ce qui est faux, — n'est pas possible.
— Pourquoi ? D'où viendrait l'obstacle ?
L'obstacle ! Comme elle y songe ! Il n'en est qu'un seul !

pour éviter de nouveaux malheurs, de pourvoir ce chemin d'un garde-fou.

Neuchâtel. — A la Chaux-de-Fonds, M. le conseiller fédéral Droz a fait une brillante conférence mercredi soir, au temple français, au sujet de la loi sur la poursuite.

Une résolution favorable à la loi a été votée par l'unanimité des 2000 assistants.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Quand M. Thivrier, l'homme à la blouse bleue, a fait mardi son entrée à la Chambre, toute la droite s'est levée : « Le voilà ! le voilà ! » Les dames des tribunes ont applaudi. *Cristou* et consacré célébrité parisienne, on le montre aux étrangers, ces dames de l'opéra vont se le disputer.

Italie. — Les grands moulins de Monza (Lombardie), appartenant à Gerli-Patta et Co et qui étaient utilisés par tous les propriétaires de rizières de la contrée, viennent d'être fermés. C'est encore une faillite ; le passif est de plus d'un million et demi.

Allemagne. — Le *Vaterland*, feuille particulière de Munich, juge ainsi le massacre de l'expédition Peters :

« La bande de Peters agissait sans façon. Dernièrement, M. Tiederman a fusillé trois nègres qui refusaient de livrer leurs bateaux. Quoi d'étonnant, lorsque l'on traite ainsi les gens qu'ils finissent par perdre patience en défendant leur peau contre la brutalité des brutaux de Prussiens ! »

Etats-Unis. — On mande de Mexico que le général Corons, gouverneur de l'Etat de Jolisco et ancien ministre du Mexique en Espagne, a été poignardé au moment où il se rendait au théâtre à Guadalajara par un fou qui s'est suicidé aussitôt après.

CANTON DE FRIBOURG

Nécrologie. — On nous annonce de Marly le décès, survenu mercredi 13 novembre, de M. le curé Félix Progin, qui, vicaire à Lausanne en 1856, fut un des fondateurs de la Conférence de St-Vincent de Paul de Lausanne, où il a laissé les meilleurs souvenirs.

A Marly, le défunt est bien regretté, car c'était un homme pieux et charitable envers les malades et qui a rempli ses fonctions sacerdotales avec un dévouement plus grand que sa santé ne lui permettait. Il était curé de tous, en dehors de toute politique.

R. I. P.

Fausse monnaie. — L'office de paix du cercle d'Oron rend le public attentif à la mise en circulation, constatée lors de la foire du 6 novembre à Oron, de pièces fausses de 5 fr. à l'effigie de Victor-Emmanuel II, au millésime de 1861. Facilement reconnaissables à leur toucher savonneux, leur aspect usagé et à la grossièreté de l'empreinte, elles ont surtout ceci de particulier : les lettres F E R T, incrustées sur le cordon des pièces de bon aloi, ne se trouvent pas sur celles sus-indiquées.

Mais quelle désillusion et quel désespoir il apporterait à Beaufort, si elle le lui dévoilait !... Elle continue de mentir.
— Il y aurait bien des empêchements à notre mariage.
— Lesquels ? Je n'en connais pas de mon côté, et je serais heureux de savoir quels sont les vôtres, afin de les combattre. Je vous aime, Marceline, il n'est pas d'obstacle que je ne surmonte.
— Je n'ai aucune fortune... aucune, vous m'entendez ?
— Ai-je pensé à vous demander si vous étiez riche ?...
— Oh ! je suis sûr que non !
— Et que m'importe votre pauvreté, puisque, par bonheur, je puis, moi, vous donner ce que vous souhaitez...
— J'ai été élevée dans la solitude, le monde me déplaît, souvent même me fait horreur. N'avez-vous pas remarqué combien j'étais sauvage et comme je finissais toute figure nouvelle ? Le mariage m'imposerait le monde. Je ne crois pas que je serais heureuse...
— Vous ne pouvez mieux parler, car moi aussi, j'aime la solitude et déteste les nouvelles fréquentations. Sauvage vous êtes, sauvage je suis. Je ne vous amènerai pas d'autres amis que les vôtres. Je les recevrai comme de vieilles connaissances. Vous verrez comme la vie est aisée, et comme tout s'arrange quand on s'aime.
— Si pauvrement que l'on m'ait élevée, on a fait de moi une orgueilleuse. Je me considérerais toujours dans un état d'infériorité.
— Quelle raison ! dit-il en riant. Comme vous vous calomniez ! Vous apportez votre grâce, votre jeunesse... Que vous demandé-je ? Un peu, très peu d'amour !
— Et puis, dit-elle, ce n'est pas tout.

GRUYÈRE

Monnaies et poursuites.

Plus d'un Gruyérien, qui dimanche se rendra au scrutin, a fait, dans ses jeunes années, le voyage à Notre-Dame des Ermites, à pied. Le bâton dans la main droite, le chapelet dans la main gauche, le havre-sac sur le dos, on s'en allait muni de bonnes intentions et d'un gousset bien garni.

A travers les cantons de Fribourg, de Berne et de Lucerne, cela allait fort bien. Mais arrivé à Brunnen, dans le canton de Schwytz, la gaité prenait fin alors que la soif vous empoignait de plus belle. On entrait dans un estaminet, on vidait une picholette, puis on voulait payer ; mais on avait beau présenter ses plus gros écus, ses plus beaux « baches », rien n'y faisait. Dans un baragouin aussi dur que les pierres des Mortheys, on vous réclamait votre paiement en florins et en kreuzers.

Il en était de même à Einsiedeln, où l'on ne pouvait guère faire autrement que d'acheter au moins un chapelet, une vierge et une « goffinée ». Avec perte, vous changiez vos écus contre des florins, et tempêtant contre ce caméléon de système monétaire, on s'en retournait par Zurich, en passant par l'Etzel, où ces deux coquins d'Allemands assommèrent le pauvre Meinrad.

Arrivé aux bords du lac de Zurich, une nouvelle déception attendait le malheureux pèlerin : ses florins d'Einsiedeln ne valaient plus rien, il fallait payer en écus de Zurich ou : Crève de soif, mon petit ! Devant cette éventualité, on rechangeait ses florins contre des écus, puis en route sur Baden, en Argovie, où un bain ne ferait pas de mal. On sort de la piscine, on veut payer ; le baigneur veut bien accepter votre écu zuricois comme bonne-main, mais en paiement du bain, jamais ; dans le canton d'Argovie, l'écu de Zurich n'a pas cours, on paie en francs concordataires.

Vous jurz qu'on ne vous reprendra plus et, en effet, depuis 1851, grâce à l'unification monétaire, vous allez de Montbovon à Einsiedeln, à Zurich, à Bâle, partout vos francs et vos centimes reçoivent le meilleur accueil.

Voilà un progrès de la centralisation.

Pour la loi fédérale sur la poursuite, il en est de même.

Vous avez vendu des fromages à un commerçant genevois. Il ne vous paie pas, vous voulez le mettre en poursuite, on vous répond : Trop tard, mon cher Gruyérien, chez nous il faut intervenir dans tant de jours, ce n'est pas comme chez vous.

Vous avez cédé un train de montagne à un éleveur bernois ; celui-ci vient à mourir, vous attaquez les fils en payement, ceux-ci vous répondent : Chez nous, c'est la femme qui hérite tout et celle-ci n'est pas responsable des dettes de son mari, ce n'est pas comme chez vous.

Allez à Soleure, à Lucerne, du Tessin et du Valais je n'en parle pas, partout ce n'est pas la même chose, que dis-je ? oui, le résultat est le même partout, c'est que vous serez grugé et volé partout.

Aujourd'hui, au lieu des vingt-cinq lois cantonales, aussi différentes les unes des autres que contradictoires entre elles, on vous offre une loi fédérale unique pour toute la Suisse ; que ferez-vous ?

Aux écus, aux florins, aux baches et aux kreuzers, vous préférez le franc fédéral de nos jours. Aux vingt-cinq lois cantonales sur la poursuite, vous donnerez certainement aussi la préférence à une loi fédérale.

Dimanche donc, tous à l'urne et votons OUI.

— Quoi donc encore ? J'attends toujours l'obstacle... Elle dit en tremblant, extrêmement troublée :
— Si je me mariais, je crois que je serais une mauvaise mère.
— Qu'en savez-vous ? dit-il simplement.
Si simple et si naturelle qu'elle fut la réponse, elle la reçut en plein cœur, comme un reproche, comme une allusion. Pourtant, il ne devait rien savoir, il ne savait rien... Elle, mauvaise mère, quand son rêve était une solitude complète en quelque hameau perdu, où elle consacrerait toute sa vie à l'éducation de Gérard !
Elle, mauvaise mère, quand elle refusait l'amour pour rester fidèle à sa maternité.
— Sauvage et orgueilleuse, dit-elle, se débattant sous les questions de Beaufort, enserrée dans une inextricable situation à laquelle elle ne voyait d'autre issue que la révélation de son secret de honte, — sauvage et orgueilleuse, j'ai peur du mariage qui me donnerait un maître !
— Un maître, non... le mariage me ferait votre esclave.
— Enfin, resterait à obtenir, même après le mien, le consentement de mon père. Qui sait s'il vous aimera, s'il vous agréera ?
— A moins que son choix ne soit fait... et vous le sauriez... Brusquement, elle l'interrompt :
— Justement, son choix est fait depuis longtemps. Et je dois lui obéir, car me marier contre sa volonté, cela me porterait malheur.
Il la contemple fixement pour deviner si elle ment. Elle a saisi le premier prétexte venu. Il le voit, elle se débat contre elle-même. (A suivre.)

Assemblée po
salle de l'hôtel des
gnards venus de tou
écouter les deux orat
fédérale sur la pours

Dans un langage
Repond a réfuté les
loi par une presse q
a recours aux mens
rejeter aux œuvre à
vingt ans, les jurisco
Suisse.

M. l'avocat Morar
humanitaire de la m
par notre législation
Les deux orateur

Maison à

Le lundi 2 déc
des 2 heures de l'après
d'Or, à Bulle, les hoirs
seront en vente en mis
avec ses dépendances
Cet immeuble, avai
nouvellement réparé,
port.

Pour voir le bâtime
sance des conditions
frères Constant et A
tiers, à Bulle.
Bulle, le 11 novemb
748]

A ve

De gré à gré, le b
rière Hauteville, de l
taires 23 ares, soit env
l'excellente gîte de la
mune de Corbieres.
S'adresser, pour v
Vve Quartanoud, à E
seignements, au notai
On vendrait égaleme
à consommer sur plac

Mises

Lundi 18 nove
Conseil communal du
publiques : 1^{re} 50 mou
rons ; 3^e 50 traux d
aux Joux du Pâquier
Rendez-vous des m
à 9 heures du matin.
Terme pour le pai
736] Le

Grande

RÉELLE ET
Dès à présent, le
de facture et en des
ARTICLE
designés ci-après :
Caleçons et tricots
Tricotés laine du
Un beau choix de
prix très réduits ;
Grand choix de b
hommes et garçons
Mi-laine pour rob
Lama, contil pour
Cotonne, flanelle
qualité ;
Chemises mi-flan
confectionnées ;
Un joli choix de
avec grand rabais ;
Mi-laine (frotzon
sieurs qualités, dep
— Comme cette liqu
nitive, l'honorable
de cette occasion e
Henr
rue
Les marchés et t
lieu sur le banc pr
la pharmacie Suda
Michel.

Bâtime

La Cie du chemi
en vente pour tran
situé près de la g
nant grange, écur
superficie de 265 m
Ses offres seron
Compagnie, à Bull
charges, jusqu'au
762]

A louer : S
logement nouvelle
S'adresser à La

Cigare

[382]

Assemblée populaire. — Jeudi, la grande salle de l'hôtel des Alpes était bondée de campagnards venus de tous les villages du district pour écouter les deux orateurs chargés de discuter la loi fédérale sur la poursuite.

Dans un langage aussi énergique qu'éloquent, M. Repond a réfuté les principales objections faites à la loi par une presse qui, à bout d'arguments sérieux, a recours aux mensonges les plus insensés pour faire rejeter une œuvre à laquelle ont travaillé, pendant vingt ans, les jurisconsultes les plus distingués de la Suisse.

M. l'avocat Morard a surtout fait ressortir le côté humanitaire de la nouvelle loi et les abus engendrés par notre législation cantonale actuelle.

Les deux orateurs, fort applaudis du reste, ont

vivement insisté sur le devoir pour chaque citoyen indépendant d'aller voter dimanche et d'amener au scrutin le plus de votants possible.

Il faut que, dimanche, la minorité fribourgeoise vote en plein et qu'elle fasse une large brèche dans les rangs compacts de la majorité.

Toutes les voix comptent; donc point d'abstentions!

M. Théraulaz, conseiller d'Etat, disait hier à l'assemblée de l'hôtel de Ville qu'il ne faut pas accepter la nouvelle loi fédérale sur les poursuites, parce que les recours seront jugés par des hommes que le peuple fribourgeois ne connaît pas, tandis que, aujourd'hui, ce bon peuple sait par qui il est jugé.

Holà, grand Alphonse! oui, nous savons ce que ça en vaut l'aune!

Le contrôle fédéral vous gêne; car, la loi acceptée, vous serez obligé de prendre en considération ce que vous avez jeté au panier jusqu'à ce jour.

Demandez aux chasseurs de la Gruyère s'il vaut mieux adresser un recours aux Autorités Fédérales qu'aux seigneurs de Fribourg; ils vous répondront que ces droits de recours sont la sauvegarde de l'honneur du pays, et leur résultat l'application de la loi et le triomphe de la justice.

Jeunesse. — Les membres de la Société de la Jeunesse de Bulle sont convoqués en assemblée générale pour ce soir, samedi 16 courant, à 8 heures, à l'hôtel du Lion d'Or. Prière d'y assister nombreux.

LE COMITÉ.

Maison à vendre.

Le **lundi 2 décembre prochain**, dès 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel du Lion d'Or, à Bulle, les hoirs de Jean Heimo exposeront en vente en mises publiques la maison avec ses dépendances qu'ils possèdent à Bulle.

Cet immeuble, avantageusement situé et nouvellement réparé, est d'un excellent rapport.

Pour voir le bâtiment et prendre connaissance des conditions, s'adresser à MM. les frères Constant et Antonin Heimo, charcutiers, à Bulle.

Bulle, le 11 novembre 1889.
748] Les hoirs HEIMO.

A vendre:

De gré à gré, le beau domaine du Mont, rière Hauteville, de la contenance de 23 hectares 23 ares, soit environ 65 poses, et de plus l'excellente gîte de la Pattat, rière la commune de Corbières.

S'adresser, pour voir le domaine, à Mme Vve Quartenoud, à Hauteville, et pour renseignements, à un notaire Andrey, à Bulle.

On vendrait également 12,000 pieds de foin à consommer sur place. [711

Mises de bois.

Lundi 18 novembre prochain, le Conseil communal du Pâquier vendra en mises publiques: 1° 50 moules de sapin; 2° 40 carrons; 3° 50 trunx de fontaine. Le tout situé aux Joux du Pâquier.

Rendez-vous des miseurs au fenil des Joux à 9 heures du matin.

Termes pour le paiement. [736] Le Secrétariat communal.

Grande liquidation

RÉELLE ET DÉFINITIVE

Dès à présent, le soussigné vendra au prix de facture et en dessous tous les

ARTICLES D'HIVER

désignés ci-après:

Caleçons et tricots pour hommes et garçons;

Tricots laine du pays, tricotés à la main;

Un beau choix de gilets de chasse à des prix très réduits;

Grand choix de bonnets et casquettes pour hommes et garçons à bas prix;

Mi-laine pour robes de saison;

Lama, coutil pour tailles;

Cotonne, flanelle laineuses en très bonne qualité;

Chemises mi-flanelle bonne qualité et bien confectionnées;

Un joli choix de drap garanti pure laine avec grand rabais;

Mi-laine (frotzon) grande largeur, de plusieurs qualités, depuis 4 fr. le mètre.

Comme cette liquidation est réelle et définitive, l'honorable public est prié de profiter de cette occasion exceptionnelle.

Henri Meyer-Gaillard,

rué de Bouleyres, Bulle.

Les marchés et foires, la liquidation aura lieu sur le banc près de la promenade, entre la pharmacie Sudan et l'auberge du Saint-Michel. [755

Bâtiment à vendre.

La Cie du chemin de fer Bulle-Romont met en vente pour transporter un vaste bâtiment situé près de la gare de Vaulruz et comprenant grange, écurie, remises, le tout d'une superficie de 265 mètres carrés.

Les offres seront reçues au bureau de la Compagnie, à Bulle, où dépose le cahier des charges, jusqu'au 30 novembre. [762] L'Administration.

A louer: Sur la place du marché, à Bulle, deux magasins avec logement nouvellement réparés. S'adresser à Laurent RUFFIEUX, nég. [723

Cigares Dupraz

[382]

EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Bulle

- Chimiquement pur.** Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
- Au fer.** Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
- A l'iodure de fer,** remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofuleuse, les dartres et la syphilis 1 40
- A la quinine.** Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
- Vermifuge.** Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
- Contre la coqueluche.** Remède très efficace 1 40
- Au phosphate de chaux.** Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40
- Diastases à la pepsine.** Remède pour la digestion 1 40
- Sucre et bonbons de malt,** très recherchés contre les affections catarrhales.

Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une **MÉDAILLE** à **BRÈME 1874.** [727

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité. ●

LA FILATURE DE CHANVRE ET DE LIN

à **SCHLEITHEIM (Schaffhouse)**

se recommande aux agriculteurs pour filer, retordre, tisser et blanchir à façon du chanvre, du lin et des étoupes.

— Exécution prompte et à des prix modérés. — [648

Pour tous les renseignements, s'adresser à nos dépôts: G.-J. GREMAUD, à Bulle; Charles GRIVET, boulanger, à Vaulruz; P. Mossu, instituteur, à Treyvaux; J. CASTELLA, filateur, à Neirive; Pierre BALMAT, à Semsales; Mme GENOU-DARILLEY, à Châtel-St-Denis; Charles JAN, nég., à Oron-la-Ville.

Maladies du bas-ventre.

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Ecoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affection de la vessie et des reins. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession. Discretion à toute épreuve. [294] Polyclinique privée à Glaris.

TANNERIE-CORROIERE

Cuir. — Crépins. — Chaussures.

Gros. — Demi-gros. — Détail.

Ernest GLASSON, Bulle.

Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de dépoilles (dérivés). — Croupions français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuir pour sellerie. — Peausserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écyère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fils pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.

Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits.

Remises et escomptes suivant l'importance des ordres.

Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écorces, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149

Chez L. Treyvaud

à BULLE:

PÉTROLE DE SALON

sans odeur ni fumée, le meilleur et le plus économique des combustibles pour toutes les lampes à pétrole.

Néoline. — Huile pour églises.

Huile extrafine en carafons.

Choix de

Jeux de cartes et Tarots.

Assortiment complet de [750

Conserves alimentaires.

MACHINES A COUDRE

J. Reber, mécanicien-constructeur, à VEVEY, vend les meilleures machines à coudre. Prix de toute concurrence. Payables depuis 5 fr. par mois. — Demandez catalogues et prix courants. [573

AVIS

Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il a pris la suite de la **bocherie Maillard** (maison J. Decroux), à Bulle.

Il se recommande à la bienveillance du public qu'il satisfiera du mieux possible pour mériter sa confiance.

Edouard Jost, boucher. [759]

Grande liquidation.

Pour cessation de commerce, au magasin **A. PERRET-BERTHET, à Bulle,** on vendra au prix de facture et même au-dessous les articles suivants: Chapeaux feutre et paille, bonnets, casquettes pour hommes et enfants, b'ousses, chemises, parapluies, cannes, lainage en tout genre, lingerie, quincaillerie, mercerie, étoffes pour hommes et dames, et grand nombre d'autres articles trop longs à détailler. [697

Tous ceux qui hésitent

à choisir parmi le grand nombre de remèdes annoncés dans les journaux, sont instamment engagés à demander par une simple carte-correspondance à la Librairie **ALBERT MUNZINGER** à Olten la brochure illustrée: **l'Ami du Malade.** Ce manuel, expédié gratis et franco, fournit à côté d'une description claire et précise d'un certain nombre de **Remèdes Domestiques** dont une longue expérience a démontré l'efficacité hors ligne.

des attestations de malades

guéris, authentiques, prouvant que bien souvent un simple **Remède Domestique** guérit des **Maladies quasi incurables.** Pourvu que le malade tombe sur le remède approprié à son cas, l'affection la plus grave se guérit maintes fois comme par enchantement. **l'Ami du Malade** est un conseiller sûr dans tous ces cas. Aucun malade ne voudra donc s'en passer. L'envoi de cette brochure illustrée n'entraîne pas de frais.

Filature de Fribourg.

La filature de laines, fabrique de draps et milaines se recommande à l'honorable public pour le filage des laines, fabrication de draps et milaine. Ouvrage prompt et soigné; prix modérés. [566

Dépôt à **Bulle** chez M. PITTET-VIENNY, nég.

à **Romont** chez M^{me} Vve RICHE, nég. [761

AVIS

La soussignée avise l'honorable public qu'elle a reçu un grand choix de manteaux pour dames à des prix exceptionnels, ainsi qu'un assortiment complet de vêtements pour hommes. Un très bon **TAILLEUR** est attaché à la maison. On trouvera aussi chez elle une quantité de **draps nouveautés.**

Se recommande **Vve Hausherr.** [763]

Sage-femme.

La soussignée avise les honorables dames de la ville et des environs de Bulle qu'ensuite du diplôme décerné par la Maternité de Genève, elle a reçu l'autorisation du Conseil d'Etat d'exercer l'art de sage-femme dans le canton. Elle se recommande à leur bienveillante attention.

Mme **Marceline Pipoz, née Philipona,** maison Barras, Bulle. [758]

A LOUER

Le soussigné offre à louer son domaine de la Maulaz, à La Roche, d'une contenance d'environ 29 poses en un seul mas; belle habitation, eau intarissable. Cette propriété est garnie d'un grand nombre d'arbres fruitiers en plein rapport.

S'adresser au propriétaire **Jean-Jos. KOLLY.** [751]

POUDRE PROCRÉATIVE

préparée par **A. Panchaud,** pharm. à **Vevey.** Remède infaillible pour faire retenir les vaches et les juments. Une dose **1 fr. 50.** Se trouve dans toutes les pharmacies. [385

A vendre:

10,000 pieds de foin et 5000 pieds de regain première qualité. Bel emplacement pouvant loger 20 rétes de gros bétail et fontaine abritée. [756

S'adresser à **Ornerson des Longes, Maules.**

Le notaire Menoud

offre à louer la grange et l'écurie de la maison blanche à Bulle, avec le pré attenant.

Il continue à acheter des fourrages et du fumier. [744

Dimanche 13 courant:

Cassée

à la **Croix-Blanche, à Bulle.**

Invitation cordiale. [740

Dimanche 17 novembre:

Cassée

à la **Maison de Ville de Broc.**

Invitation cordiale. [746] **ROBARDY, aubergiste.**

CASSÉE

à la **Maison de Ville de Vuadens**

Dimanche 24 novembre.

BONNE MUSIQUE

[747] **MENOUD, aubergiste.**

Dimanche 17 novembre:

Cassée

au **café de la Tour, à la Tour-de-Trême.**

Invitation cordiale. [760] **Aug. REICHLIN.**

Dimanche 24 novembre:

Cassée

à la **pinte Gruyérienne, à La Tour.**

Invitation cordiale. [757] **FIRMIN BARRAS.**

CASSÉE

à l'auberge de la **Croix-Blanche, Epagny.**

Dimanche 24 novembre.

Invitation cordiale. [761] **Vve GEINOZ, aubergiste.**

LA GRUYÈRE

OUVERTURE DE LA SAISON D'HIVER 1889
DANS LES
Grands magasins A LA CONFIANCE

Grand'rue 290 — BULLE — Grand'rue 290

Grande mise en vente des articles de la saison.

Le grand succès qu'ont obtenu les magasins A LA CONFIANCE en inaugurant, l'année dernière, la vente à petit bénéfice, nous engage à continuer sur ce chemin en offrant en vente, aux prix éloignant toute idée de concurrence, des marchandises fraîches de toute première qualité et de premier choix à des prix réellement exceptionnels, dont nous donnons ci-après un petit aperçu :

PRIX COURANT

Robes sergé, double largeur	le mètre	0.95 à 1.30.
Ecossais pour robes d'enfants,		1.—, 1.10 à 2.50.
Rayures nouvelles,		1.50, 1.80 à 3.50.
Mi-laine pour robes de saison		1.—, 1.10, 1.20, 1.50 à 2.50.
Petits draps, largeur 130 cm.		2.20, 2.50, etc., etc.
Draps moitié laine, 130		3.—, 3.75, 4.50 à 5.50.
garantis pure laine, 125-145 cm.		4.50, 5.50 jusqu'à 15.—
noirs garantis pure laine, 125-145		7.50, 8.50 > 12.50.
Double p ^r pardessus et manteaux p ^r dames double larg.,		4.50, 4.80 > 9.50.
Peluche et astrakan pour garniture.		
Mi-laine (frotzon), double largeur		4.20, 4.50, 4.80 jusqu'à 6.70.
Flanelle garantie pure laine		1.—, 1.20 > 2.50.
Lama coutil pour tailles		—45, —50, —60.
Pilon, largeur 120 cm.		1.90, 2.30, 2.50.
Wolldic pour robes d'enfants (chaud), double largeur,		1.— à 1.50.
Flanelle pour chemises		1.50, 1.80 jusqu'à 3.—.
coton, etc., pour chemises		—50, —60, —75.
Etoffes pour couvertures de chevaux, double largeur.		
Rideaux fantaisie, —25, —30, —35, —45, jusqu'à double largeur 2.50.		
Velours noir et couleur pour garnitures à des prix très avantageux.		
Toile blanche et écru, depuis —18, —25, —28, —35, etc., etc.		
grise et coutil, —25, —35, —42, —45, etc., etc.		
Chemises blanches et couleur, depuis 1.95, 2.20, 2.50, etc., etc.		
Gilets de chasse à des prix sans pareils.		
Le plus grand choix en jerseys de fr. 3.95, 4.50, 5.—, 5.25 jusqu'à 15.—.		
Confections pour messieurs, le complet depuis fr. 25.35 jusqu'à 65.—.		

Maison
la plus importante
dans son genre
et vendant
le meilleur marché
de tous!

Comme
par le passé,
notre devise sera
toujours :
**VENDRE BON
et BON MARCHÉ!**
L'intérêt
de nos clients,
c'est le notre.

Affaires très importantes et exceptionnelles en confections pour dames, marchandise toute fraîche

Pour se rendre compte du beau choix et assortiment, nous invitons notre nombreuse clientèle à bien vouloir nous rendre visite, sans être, pour cela, tenu d'acheter.

Vente au comptant et à prix fixes.

A LA CONFIANCE

674]

AVIS
Le soussigné a transféré son bureau au rez-de-chaussée de la maison de M. François Moura, Grand'rue, à Bulle.
Reconvenances, renseignements, représentation dans les faillites et discussions, tractation d'affaires litigieuses.
617] **Louis Faest**, agent d'affaires.

LACTINA SUISSE
(LAIT ARTIFICIEL)
PRÉPARÉ PAR A. PANCHAUD, A VEVEY (SUISSE)
Le meilleur aliment et le plus économique pour l'élevage des veaux, porcelets, etc.
Un litre de ce lait artificiel équivaut à un litre de lait naturel et ne coûte que 3/4 cent.
12 médailles or, vermeil, argent et bronze.
15 diplômes obtenus dans les concours régionaux et aussi de la Société des agriculteurs de France et de l'Académie nationale.
Nombreux certificats de notre contrée.
Agence générale pour la Gruyère : **Auguste BARRAS**, à Bulle. [420]

Les Boîtes de Construction à l'Ancre
de la Maison Richter
conservent toujours leur renommée de bon-marché et de durabilité. Aucun jouet ne peut rivaliser sous ces rapports avec les Boîtes de Construction à l'Ancre : le jouet instructif par excellence pour les enfants de tout âge. Une Boîte de Construction est une mine inépuisable de récréation utile durant de longues années. Chaque boîte contient de splendides modèles coloriés et peut être complétée par des Boîtes Supplémentaires.
Prix : frs. 1.—, 1.50, 1.75 et en dessus. Eviter les Contrefaçons.
Demander le Catalogue illustré, distribué gratuitement sur toute demande adressée à
F. AD. RICHTER & Cie., D'len.

Avis aux coiffeurs et aux personnes se rasant seules.
Les célèbres **rasoirs Diamant** à lames de rechange, n'ayant jamais besoin d'être aiguisés, et les **royaux cuirs** de la fabrique **BAUD-NICOLE & Cie**, au Sentier, sont envoyés contre remboursement.
Prix du rasoir simple . . . Fr. 2 50
du cuir N° 2 avec pâte . . . 1 50
Une lame de rechange : 80 cent.
On demande des agents sérieux. [421]

J. POFFET, menuisier-ébéniste,
Avenue du Tirage, à BULLE.
avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il offre à vendre, dès ce moment, une quantité de tabourets, de chaises, de tables de nuit, un bois de lit, le tout ayant déjà servi, mais bien réparé.
Il se charge toujours de tous les travaux de menuiserie en bâtiments, d'ébénisterie et de la confection de meubles et lits complets sur commande. [754]

LIQUIDATION DE CHAUSSURES
de toutes saisons, — d'hommes, femmes et enfants.
Dans l'intention d'agrandir mon commerce en étoffes déjà très conséquent, et pour gagner de la place, je me propose de liquider complètement toutes mes chaussures aux prix de fabrique et en dessous, sui-ant les articles.
Au magasin du **PRINTEMPS**, à Bulle. [714]

Incontinence de l'urine. Catarrhe vésical.
Je suis heureux d'être enfin délivré de mon mal (incontinence de l'urine, catarrhe vésical), grâce à votre traitement par correspondance et vos remèdes inoffensifs. **Geoffr. Zaugg**, à Crenx-le-Genthod (Genève). Brochure gratuite. Des médecins patentés, 2500 guérisons légalisées. S'adresser à la Polyclinique privée à Glaris. [433]

ATTENTION!
Le soussigné a l'honneur d'aviser l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il s'est établi pour son propre compte à la rue de Lausanne N° 94, ancienne maison Weissenbach, sous la raison de commerce
Ch. Guidi-Richard.
Il se recommande aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance pour tous ses articles dont il possède un immense choix, en :
Coton et laines en tous genres, à tisser et à tricoter.
ÉPICERIE
753] (H701F) Avec considération : **CH. GUIDI-RICHARD**

Le Dermatolip du Dr G. Wander
(meilleure huile pour le cuir) amoluit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez
MM. A. BOSSOV, à Bulle.
L. KOERBER
Alec. DESBIOELLES, [728]
A vendre :
Un char monté pour les pompiers, une caisse à gravier, des brancards, soit couverts. S'adresser à **Isidore GLASSON**, Bulle. [732]
A vendre :
1000 tuiles ayant déjà servi une année, à 35 fr. — S'adresser à **Claude SORTAZ**, près de l'usine à gaz, à Bulle. [743]

Plus de cheveux gris
par le **Brown's Capillairine** à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de **NETTES** toutes en cheveux et puis 1 fr. la pièce, chez **Aimé MARGOT**, coiffeur-parfumeur, maison de Mme Placide Moura, à Bulle. [750]

L'Agence agricole **Auguste BARRAS**, à Bulle, demande à acheter une certaine quantité de **fromage ouvert** pour la France. [752]

SCHOCOLAT Suchard
SUPERIORITE INCONTESTÉE
PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT
Médaille d'or Exposition universelle Paris 1889.

Froments, blés, orges
et avoines comprimés.
Spécialité de **grauux** divers.
Mais et farines pour engrais.
PRIX RÉDUITS
Sous la **CROIX-BLANCHE**, à Bulle. [527]

A vendre :
Un coffre-fort incombustible et un fourneau de fer garni en molasse.
S'adresser à **M. Jérôme WAGNER**, serrurier, à Bulle. [643]

Pratique de 40 ans! Discrétion!
Guérison!
Complète, radicale, certaine à toutes les personnes, qui souffrent des pernicieux effets d'une faiblesse générale par suite de débâcles et égarements de la jeunesse et qui désirent recouvrer leurs forces physiques et intellectuelles ébranlées par l'emploi d'un procédé simple et infaillible, par le Dr. **Rennas**, médecin spécialiste pat. poste rest. Laufenburg, Suisse.
Prix 50 Cts. Contre timbr.-post. envoi affranchi.
Sans dérangement.
Traitement par lettre.

Bulle. — **Emile Leuz**, imprimeur-éditeur.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse : 1 an, 6 mois
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 6 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, NOUVEAU
LA VICTOIRE
La loi fédérale de faillite est acceptée. Voici le résultat des élections cantonales.

- Zurich . . .
- Berne . . .
- Lucerne . . .
- Uri (incomplet)
- Schwytz . . .
- Unterwald-le-Haut
- Unterwald-le-Bas
- Glaris . . .
- Zoug . . .
- Fribourg . . .
- Bâle-Ville . . .
- Bâle-Campagne
- Soleure . . .
- Schaffhouse . . .
- Appenzell (Rh.-I.)
- Appenzell (Rh.-I.)
- St-Gall . . .
- Grisons (incomplet)
- Argovie . . .
- Thurgovie . . .
- Tessin . . .
- Vaud . . .
- Valais (incomplet)
- Neuchâtel . . .
- Genève . . .

Ce ne sont pas des initiatives, mais l'avis d'avance. Réjouissons-nous dans le résultat utile progrès po

Lucerne . . .
der, Silésien, q

FEUILLE

BELLE

C'est possible, vous obligera par vous demande pl line... Auriez-vous Si vous l'aimez, Et il la couvre Elle ne put ré pour Beaufort. Il honora, la fille crime en effet... Elle resta lon Tout à coup, homme, elle les — Accordez-l — D'avance, — Ne revenez